

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3391 - MARDI 18 DÉCEMBRE 2018

## DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

Des blessés venant de RDC  
affluent à Makotimpoko

Depuis le 16 décembre, la localité Makotimpoko, dans le département des Plateaux, en République du Congo, voit arriver des centaines de ressortissants de la République démocratique du Congo (RDC), parmi lesquels de nombreux blessés.

De source informée, un conflit communautaire a éclaté à Yumbi, village relevant de la ville de Bolobo, dans la province du Bandudu, entre Batende et Banunu. En l'occurrence, un chef coutumier Banunu aurait trouvé la mort à Kinshasa puis le corps transporté à Yumbi pour les ob-

sèques. Les Batende, considérant que ce dernier ne doit pas être inhumé sur leurs terres, ont opposé une fin de non-recevoir aux autorités locales qui recommandaient d'organiser les funérailles sur place.

Page 4

## SOCIAL

Sopéco : dialogue  
rompu entre la direction  
et le personnel

En grève depuis le 10 décembre, les travailleurs de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco) conditionnent la reprise du travail par le paiement de deux mois de salaire sur les douze impayés.

« Nous avons entrepris plusieurs démarches pour essayer de désamorcer la crise mais cela n'aboutit à rien. La direction générale refuse de négocier », a confié le secrétaire général par intérim du syndicat général Le postier, Sacha Yako Ngwon. Pour sa part, la directrice générale de Sopéco, Ludovique Mbossa Mabwere, qualifie la démarche des agents d'illégal et les appelle au dialogue.

Page 3

## FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Acheteurs et vendeurs parlent  
«crise» dans les marchés

À moins d'une semaine de la fête de Noël qui sera célébrée le 25 décembre, les acheteurs et les vendeurs se plaignent

de la crise économique et financière qui secoue le pays depuis près de quatre ans. Dans les principaux marchés de Brazzaville (Total, Poto-Poto et Moun-gali), l'on constate peu d'engouement malgré la baisse des prix des articles, notamment des jouets, des vêtements et des chaussures.

Page 3

Éditorial

Confiance

Page 2

## CONSOMMATION

Le chef de l'État inaugure  
l'abattoir "bon bœuf"  
de Mbobo

Situé dans le district d'Oyo, département de la Cuvette, l'abattoir de Mbobo a été mis en service le 17 décembre par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Il était accompagné de son épouse et de l'ancien président béninois, Yayi Boni, ainsi que d'autres personnalités.

Cette unité mettra à la disposition du public de la viande de bœuf et les produits dérivés tels le cuir, la moelle de bœuf. Elle dispose de trois entrepôts frigorifiques pouvant recevoir

Le couple présidentiel lors de la visite de l'abattoir de Mbobo

80 000 kilogrammes de viande.

« Nous avons toujours dit entre dirigeants, entre peuples que l'Afrique a besoin de se faire prendre au sérieux par la transformation de notre production. En venant, j'ai vu l'élevage des couples répondant aux normes internationales. Arrivé dans cette unité, je suis témoin du professionnalisme, de ce qu'on appelle la certification internationale », a déclaré l'ancien chef de l'État béninois.

Page 3

## CRIMINALITÉ FAUNIQUE

Une trentaine  
d'éco-gardes  
formés aux  
techniques anti-  
braconnages

Page 4

LIGUE AFRICAINE  
DES CHAMPIONS

Otoho contraint  
de gagner  
au Zimbabwe

Page 16

## Editorial

### Confiance

Si l'on y réfléchit bien, en cette fin d'année 2018, rien n'est plus important que de rendre confiance aux citoyennes et aux citoyens congolais qui ont vécu des mois difficiles mais qui n'ont pas cédé, comme d'autres peuples amis l'ont fait, à la tentation facile de la violence pour faire entendre leur voix. D'où la nécessité qui s'impose aux autorités de la République d'énoncer, de façon claire, les raisons qui nous permettent d'espérer.

Dans le moment présent, alors que l'espace et le temps s'effacent du haut en bas de l'échelle sociale en raison des progrès que génèrent les nouvelles technologies, exprimer par les voix les plus autorisées ce qui permet de croire en un futur meilleur est une exigence à laquelle nul ne saurait se soustraire. Et l'on peut tenir pour certain, dès à présent, que le président de la République lui-même s'y emploiera dans deux semaines lorsqu'il adressera à la nation congolaise son message de fin d'année.

Mais en attendant, il importe au plus haut point, du moins nous semble-t-il, que les membres du gouvernement et plus encore les élus – députés, sénateurs, conseillers départementaux, conseillers municipaux – s'attachent à expliquer eux-mêmes aux simples citoyens que nous sommes pourquoi la crise qui nous a durement frappés ces trois dernières années ne sera plus demain qu'un mauvais souvenir. Alors, en effet, se produira un rebond à tous les niveaux de la société qui lui-même accélèrera fortement les effets positifs de la remise en ordre de la gouvernance publique conduite à juste titre au plus haut niveau de l'Etat.

Même si aucune échéance électorale nationale n'est programmée pour les douze prochains mois, rien n'est plus important que de convaincre la société civile de s'engager elle-même dans le processus de relance qui marquera à coup sûr l'année 2019. Lui expliquer en quelque sorte que le redressement de nos finances publiques et la remise en ordre de nos administrations se traduiront pour elle par des créations d'emplois et un redémarrage de la croissance dont chacun profitera très directement.

Tout ceci ne relève en vérité ni du rêve ni du discours politique mais, du simple bon sens et c'est pourquoi il importe de le dire aujourd'hui haut et fort.

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

# “La Chaîne” présente ses défis politiques futurs à ses militants

Le parti de l'opposition a dévoilé ses ambitions, le 15 décembre à Brazzaville, lors de la première édition de sa « Journée du militant », tenue sous l'égide de son président national, Joseph Kignoumbi-Kiambougou.



Les membres de La Chaîne lors de la journée du militant/Adiac

Des centaines de membres et sympathisants de La Chaîne ont pris activement part à l'activité qui visait à leur rappeler l'histoire de la création du parti, ses ambitions mais aussi les défis qu'il doit relever pour concrétiser sa vision politique. En vue d'atteindre cet objectif, le président national de La Chaîne, une formation politique de l'opposition, a fait savoir à sa base qu'elle a une grande part de responsabilité dans ce combat démocratique. Ainsi a-t-il précisé à ses membres qui est militant et que doit-il faire pour contribuer à la bonne marche du parti.

« Ce jour, nous inaugurons la première journée du militant, activité qui doit dé-

sormais être un rituel à accomplir tous les ans mais dont la date reste encore à choisir. Cette journée, nous l'avons dédiée aux militants pour nous permettre tous, de mieux connaître le parti, d'où vient-il, où en est-il à ce jour et quels sont ses combats actuels et futurs », a expliqué Joseph Kignoumbi-Kiambougou. Il a signifié aux membres de son parti qu'ils s'étaient réunis, entre autres, pour faire triompher l'action militante sur la passivité, vaincre l'espérance sur le désespoir ambiant mais aussi pour permettre à tous de comprendre les enjeux politiques actuels.

Dans son allocution de circonstance, l'opposant en a profité,

comme de coutume, pour dénoncer la gestion du pays. A ce propos, il jette l'opprobre sur les gouvernants qui, selon lui, sont à l'origine de ce chaos.

« Le Congo est financièrement malade parce que les gouvernants ont explosé, au-dessus de notre richesse, le niveau de notre endettement, si bien que les salaires dans plusieurs institutions cumulent plusieurs mois d'arriérés, que les étudiants n'ont plus perçu la bourse depuis plusieurs ans, et que le règlement des pensions de retraite accuse bientôt près de vingt mois de retard », a martelé le président national de La Chaîne.

Firmin Oyé

#### LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

#### DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

#### RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

#### RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

#### RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

#### RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

#### MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

#### INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

#### ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

#### PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olaboure  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

#### TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

#### INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

#### DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

#### IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

#### INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzanga

#### LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

#### GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

#### ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## CONSOMMATION

# Le chef de l'État inaugure l'abattoir "bon boeuf" de Mboobo

Située dans le district d'Oyo, département de la Cuvette, l'unité a été mise en service, le 17 décembre, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui était accompagné de son épouse, de l'ancien président béninois Yayi Boni et d'autres personnalités.

L'abattoir de Mboobo mettra à la disposition du public de la viande de boeuf ainsi que les dérivés tels le cuir, la moelle de boeuf et d'autres produits. Il dispose de trois entrepôts frigorifiques pouvant recevoir 80 000 kg de viande. « Nous avons toujours dit entre dirigeants, entre peuples que l'Afrique a besoin de se faire prendre au sérieux par la transformation de notre production. En venant, j'ai vu l'élevage des couples répondant aux normes internationales. Arrivé dans cette unité, je suis témoin du professionnalisme, de ce qu'on appelle la certification internationale », a déclaré Yayi Boni.

De son côté, le président Denis Sassou N'Guesso a invité les Congolais à s'engager dans la pratique de l'élevage bovin. Les produits de l'abattoir de Mboobo sont destinés à couvrir à la fois les besoins du marché national, régional et international.

La Rédaction



Le couple présidentiel lors de la visite de l'abattoir de Mboobo

## FÊTE DE NOËL

## Moins d'affluence dans les marchés de Brazzaville

À une semaine du 25 décembre, les parents ne se bousculent pas encore assez pour offrir à leurs enfants de nouveaux jouets et vêtements, attendant sans doute la paie de ce mois de décembre pour faire face à leur devoir.



Le constat a été fait après une enquête, le 17 décembre, au marché Total, à Bacongo, et à celui de Poto-Poto.

Au marché Total, les étals qui jonchent la principale artère sont remplis d'habits de toute sorte, de jouets et de chaussures pour filles et garçons. Mais les acheteurs se font rares, alors que les prix sont quelque peu abordables.

Les ballerines pour des fillettes d'environ 5 ans, par exemple, coûtent 2500 FCFA. Les prix des robes et même des pantalons pour garçons oscillent entre 3500 et 9000 FCFA dans les friperies.

Abordé, le propriétaire d'une boutique logée dans ce marché, a confié que depuis quelques jours, les parents entrent dans son magasin

juste pour se renseigner sur les prix, pourtant tout est en solde. Toutefois, même si certains attendent la paie, d'autres ont anticipé en puisant dans leurs économies pour satisfaire leur progéniture.

« Je préfère déjà lui acheter un jouet avec le peu de moyens que j'ai. Après la paie, les prix des produits vont sans doute augmenter », a indiqué Alain, un parent rencontré au marché Total.

Bella a, quant à elle, affirmé avoir tout acheté pour ses deux enfants depuis le mois de novembre. « Cette stratégie m'a permis de diminuer les charges en ce mois. Les achats d'aujourd'hui concernent uniquement la cuisine », a-t-elle déclaré.

Une vue des jouets en vente au marché Total

Contrairement au marché Total où la marchandise est disponible, à Poto-Poto, il n'y a presque pas de vêtements qui attirent les regards, aucune nouveauté du côté des jouets même si certains parents rencontrés se contentent de ce qui est proposé.

Notons qu'au regard de la situation économique que traverse le pays, la plupart des commerçants n'ont pas commandé de nouvelles marchandises comme ils en avaient l'habitude les années antérieures.

Fête d'origine romaine célébrée chaque année dans la nuit du 24 au 25 décembre, Noël est un moment privilégié pour se rassembler autour d'un repas en famille.

Lopelle Mboussa Gassia

## GRÈVE À LA SOPÉCO

## Des négociations au point mort entre les syndicats et la direction générale

Les travailleurs de la société d'Etat, en grève illimitée depuis le 10 décembre, réclament au préalable le versement de deux mois de salaire sur les douze impayés avant une possible reprise du travail. Une démarche qualifiée « d'illicite » par la directrice générale, Ludovique Mbossa Mabwere, qui invite les syndicalistes à retourner à la table de négociations.

L'intersyndicale et les responsables de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco) n'arrivent pas jusqu'alors à trouver un accord pour tenter de débloquer la crise sociale qui prévaut au sein de l'entreprise. Les deux parties se renvoient la balle du blocage des négociations. La direction générale propose un mois de salaire alors que les grévistes demandent le double.

Le secrétaire général par intérim du syndicat général Le postier, Sacha Yako Ngowon, estime que les grévistes ont épuisé toutes les voies de recours pour se faire entendre. Il dit ne pas comprendre l'inaction des dirigeants sociaux de la Sopéco. « Nous avons entrepris plusieurs démarches pour essayer de désamorcer la crise mais, pour le moment, rien n'est fait. La direction générale brille par son absence et par son refus de négocier », a souligné Sacha Yako Ngowon.

Les syndicalistes sollicitent depuis lors l'arbitrage du Premier ministre après l'échec de la conciliation qu'a tenté de mener l'inspection départementale du travail pour essayer de rapprocher les deux camps puis du dialogue auprès du cabinet du vice-Premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale.

La Sopéco est en pleine restructuration et sa situation financière actuelle ne répond pas aux revendications posées par les grévistes, exprime la direction générale. La masse salariale plus les charges sociales de l'entreprise sont estimées à quelque soixante-treize millions de francs CFA, alors que ses recettes mensuelles n'atteignent pas trente millions, confie le directeur des ressources humaines, des affaires juridiques et du patrimoine, Kiba Gatsongo Naouni.

La directrice générale veut être ferme mais comprend les revendications de ses collaborateurs. « Cette grève est illicite puisqu'elle a été enclenchée dans le mépris total de la procédure légale en la matière », estime Ludovique Mbossa Mabwere. Celle-ci est à la tête de la société depuis plus de huit mois. La situation actuelle de l'entreprise, d'après elle, est à mettre au passif des anciens dirigeants.

Si cette crise sociale perdure, l'entreprise risque de perdre ses nombreux clients, avertit la directrice générale. Elle promet la mise en place des initiatives pour espérer redorer l'image de la société auprès de ses principaux partenaires et clients. « Les réformes ne peuvent se faire sans le personnel, j'invite à l'apaisement et à la patience », a-t-elle lancé.

Fiacre Kombo

## FAUNE

## Trente-trois éco-gardes formés pour appliquer la loi congolaise

Les responsables du Projet Espace Tridom Interzone Congo (ETIC), du Parc national de Ntougou-Pikounda et ceux de l'Unité de surveillance et de lutte anti-braconnage Jua-Ikié/Tala-tala ont confirmé, le 15 décembre, la fin du stage en réponse au braconnage qui prolifère dans le nord Congo.

La formation est perçue comme un renouvellement de partenariat technique entre le gouvernement congolais et le Fonds mondial pour la nature (WWF). En effet, pendant quarante-cinq jours, les stagiaires ont appris les contours du métier d'éco-gardes et se sont affermis au maniement des armes et techniques d'orientation en forêt ainsi qu'aux règles sur les droits humains. « Votre métier est de faire appliquer les lois sur la gestion de la faune mais, elle ne doit se faire au détriment des autres règles de la République. Je vous exhorte donc à la retenue et au respect de la condition humaine dans l'exécution de votre tâche quotidienne », a indiqué Cédric Sépulcre, conseiller en conservation au WWF.

Pour sa part, le directeur général de l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées, Frédéric Lambert Bockandza Paco, a rappelé aux stagiaires la sacralité de la personne humaine et la notion de la présomption d'innocence. « Tout au long de l'exercice de vos missions liées à l'exercice de la police judiciaire, assurez un traitement respectueux de la personne humaine, quelle que soit la nature de l'infraction commise, surtout que le

délinquant jouit encore de la présomption d'innocence jusqu'à ce qu'un jugement définitif soit prononcé par les juridictions compétentes », a indiqué Frédéric Lambert Bockandza Paco.

La criminalité faunique dans la partie septentrionale du pays prend des proportions alarmantes au regard du nombre d'arrestations et de condamnation des braconniers pour trafic de produits fauniques et détention d'armes de guerre. « Les réseaux des trafiquants d'espèces fauniques sont de plus en plus perfectionnés. Nous nous attendons à plus d'arrestations. Par ailleurs, la capacité et les conditions carcérales à la Maison d'arrêt de Ouessou nous préoccupent », a réitéré Cédric Sépulcre. « Car, le massif du nord Congo est considéré comme l'un des derniers bastions qui abrite les espèces emblématiques telles que l'éléphant de forêt, le gorille à dos argenté, le chimpanzé, la panthère et le pangolin géant pour ne citer que ceux-là que nous devons absolument protéger », a-t-il ajouté.

Ces trente-trois agents commissionnés du corps des eaux et forêts apporteront un appui considérable dans la surveillance et la lutte anti-braconnage dans les diverses structures de conservation où ils iront exercer. Par ailleurs, ce stage des éco-gardes, ouvert le 25 octobre, a été clôturé le 8 décembre à Liouesso, dans le département de la Sangha. Il a bénéficié d'un appui des partenaires financiers tels l'Union européenne, la fondation Ségre et le réseau WWF.

Guillaume Ondzé

## DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

## Des blessés venant de RDC affluent à Makotimpoko

Depuis le 16 décembre, la localité, en République du Congo, voit arriver des centaines de ressortissants de la République démocratique du Congo (RDC), parmi lesquels de nombreux blessés.

De source informée, un conflit communautaire a éclaté à Yumbi, village relevant de la ville de Bolobo, dans la province du Bandundu, entre Batende et Banunu. En l'occurrence, un chef coutumier Banunu aurait trouvé la mort à Kinshasa puis le corps transporté à Yumbi pour les obsèques. Les Batende, considérant que ce dernier ne doit pas être inhumé sur leurs terres, ont opposé une fin de non-recevoir aux autorités locales qui recommandaient d'organiser les funérailles sur place. Les incompréhensions entre les deux communautés ont dégénéré en conflit ouvert et l'on déplore des morts de part et d'autre

avec, apprend-on, un ascendant des Batende sur les Banunu, lesquels seraient les plus nombreux à traverser le fleuve Congo pour trouver refuge à Makotimpoko tout en face. Les autorités sous-préfectorales procèdent à l'enregistrement des réfugiés qui approchent le millier et continuent d'arriver, indique la même source. Avec des moyens limités, elles ne pourraient pas prodiguer des soins aux blessés ni contenir les réfugiés, la situation est en plus rendue difficile du fait des inondations qui affectent Makotimpoko et ses environs en ces temps de crues.

Dimanche prochain auront lieu les élections générales en RDC, dans un climat redouté comme le montre la méfiance entre les différents acteurs. En revanche, le conflit dont il est question à Yumbi ne serait pas lié au processus électoral en cours, précise la source.

Les Dépêches de Brazzaville

### PROGRAMME DES OBSÈQUES

#### DE M. MATHIAS IMOKO



La famille Imoko a le regret d'informer les parents, amis et connaissances au village Mohali (Makoua), le personnel de la Garde républicaine, de la Gendarmerie et de la 7e promotion de l'Académie Marien-Ngouabi, que le programme des obsèques de Mathias Imoko (John Garang), décédé le 9 décembre 2018, se présente comme suit :

#### Judi 20 décembre 2018

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;  
10h : exposition de la dépouille au domicile familial, quartier Soprog, vers l'école Don Bosco ;  
15h00 : départ pour le village Eperé à Makoua.

#### Vendredi 21 décembre

Inhumation

#### DE M. GEORGES KIALA



Date : jeudi 20 décembre 2019  
8h : levée de corps à la morgue de Makélékélé ;

10h : recueillement au domicile familial ( rue Philippe-Manié, quartier Matsimou) ;

11h : cérémonie religieuse par l'Assemblée chrétienne sur place ;

12h : suite du recueillement ;

14h : départ pour le cimetière Ma campagne ;

16h : retour et fin de la cérémonie.

### NÉCROLOGIE

Dominique Nsamoukounou et la famille N'Soundi, Albertine Mbanzoumouna, Véronique Ntsiela et la famille Nsembo, ainsi que les enfants Xavier Mbongo, Renate Sita, Dom-Gaël Nsamoukounou, Hilarion, Jovely, Lys et Grâce sans oublier les petits fils ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de leur épouse, sœur, mère et grand-mère, Mme Nsamoukounou née Joséphine Mouzeboukila, survenue le 7 décembre au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis au n° 4 de la rue Maloukou, à Moukondo, vers le rond-point Jacques-Opangault. La date de l'inhumation est fixée au mercredi 19 décembre, au cimetière Ma-campagne.



Adjudant de police Faye, les familles Olomigna Ngokaba, Ossibi et Ngoleaba ont la profonde douleur d'annoncer la disparition de leur fille, Sandrine Olomigna Nkille, survenue le 9 décembre 2018 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au n° 128, rue Mon pays, Talangaï (Petit-chose).

L'enterrement est prévu pour le vendredi 21 décembre 2018, au cimetière privé Bouka.



## FORUM NATIONAL SUR LA RETRAITE

## Évaluer la dette sociale de l'Etat envers la CRF et la CNSS

Réunis du 13 au 15 décembre à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville, les deux cent cinquante participants au grand rendez-vous ont formulé plusieurs recommandations visant à redonner une nouvelle image du retraité au Congo.

Placé sur le thème « Quelle retraite pour demain au Congo ? », le forum national sur la retraite a permis de définir les moyens de renforcement des sources de financement des retraites ; proposer des approches axées sur la vision multi piliers intégrant les retraites complémentaires ; identifier les approches sur les réformes visant à étendre la couverture des retraites à la population active non couverte. Ainsi, à l'issue des échanges qui ont eu lieu dans les ateliers, les participants ont, entre autres, recommandé le financement de la branche de retraite. Il s'agit précisément d'évaluer la dette sociale de l'Etat envers les caisses de sécurité sociale (Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), en vue de sa prise en compte dans les différentes négociations en cours.

Le forum a aussi suggéré de doter les caisses d'un statut juridique de droit privé, gérant un service public jouissant d'une autonomie financière et administrative. Ceci conformément à la recommandation n°22 de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale, portant sur le cadre juridique et institutionnel des organismes de prévoyance sociale. Les partici-

pants ont également recommandé la mise en place de la Caisse des pensions des agents de l'Etat et la rendre opérationnelle sans délai ; la réalisation des études actuarielles des régimes de retraite gérés par les caisses de sécurité sociale aux fins de procéder aux réformes paramétriques adaptées.

#### Instaurer un régime de retraite complémentaire obligatoire par capitalisation

Les assises ont ensuite demandé à l'Etat employeur de respecter l'obligation de déclaration mensuelle et annuelle des agents et des salaires ; rétablir le paiement des cotisations sociales directement aux caisses de retraite par les établissements à budget de transfert. Les autres recommandations portent sur l'institution de la contractualisation à travers la signature d'une convention d'objectifs pluriannuels entre l'Etat, représenté par le ministère de tutelle, et les organismes de prévoyance sociale, représentés par leurs organes délibérants (conseil d'administration); l'interdiction dans les conventions de toute disposition qui prévoit les exonérations de paiement des cotisations sociales.

A cela, s'ajoutent la mise en place, en collaboration avec le ministère en charge des Affaires étrangères, d'un mécanisme favorisant le contrôle des organismes de sécurité sociale auprès des missions diplomatiques en leur qualité d'employeurs de personnel local ; l'abrogation des dispositions



Le vice-Premier ministre, Firmin Ayessa, entouré du secrétaire exécutif de la Cipres et du ministre centrafricain de la protection sociale/Adiac

protégeant les établissements publics à caractère industriel et commercial en matière de recouvrement contentieux des cotisations sociales ; l'identification, dans la structure des recettes de l'Etat, de celles qui peuvent contribuer au financement des régimes de retraite. S'agissant de la retraite complémentaire, il est recommandé l'instauration d'un régime de retraite complémentaire obligatoire par capitalisation. Quant à l'extension du régime de retraite à la population active non couverte, il s'est avéré la nécessité de mettre en place un cadre juridique sur l'extension de la protection sociale pour les professions libérales et les auto-entrepreneurs.

Pour une bonne exécution des mesures prises, les participants suggèrent la mise en place d'un

organe de suivi de l'application des recommandations. Présidant la cérémonie de clôture, le vice-Premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, qui s'est félicité de la qualité de la moisson, s'est engagé à ne ménager aucun effort pour faire aboutir les recommandations prises. « Trois jours durant, le système national de retraite a été revisité sans l'ombre d'une quelconque complaisance. Ses faiblesses et lacunes identifiées, des pistes de solutions tracées. Nous en prenons acte en toute responsabilité. Une chose est de réussir d'organiser pareille rencontre, une autre est de parvenir à traduire dans les faits les pertinentes préconisations qui en sont issues », a-t-il

rappelé.

Il a, par ailleurs, exhorté les participants à conjuguer les efforts en vue de rendre possible la mise en œuvre effective des conclusions auxquelles ils sont parvenus. Car, il s'agit, selon Firmin Ayessa, d'une nécessité et d'une réelle urgence d'autant plus qu'en la matière, il n'existe aucune option alternative. « Nous n'avons, en effet, d'autres choix que de sauver et de sauvegarder nos retraites. Certes, les difficultés existent et elles existeront toujours mais nous n'avons pas le droit de céder à la fatalité. Le gouvernement vous rassure qu'il reste déterminé à conduire ce combat jusqu'au bout, parce qu'il s'agit du combat pour la solidarité sociale », a conclu le vice-Premier ministre.

**Parfait Wilfried Douniama**

INVEST IN YOURSELF

Learn & apply Customer Care

Incubateur de start up Formations & conseils

Licence Master Doctorat

**AFRIKAN CAMPUS**

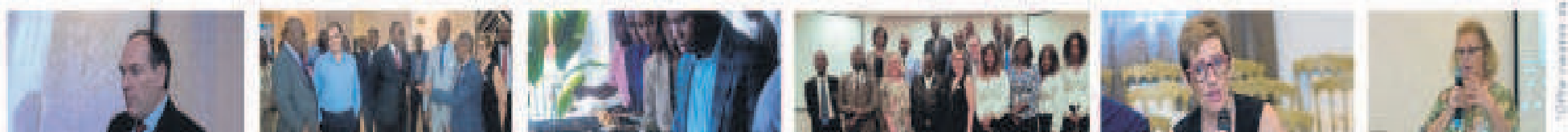
Invest in yourself, we will make you love learn and apply

BRAZZAVILLE-MBA

AFRIKAN CAMPUS

Formations et Certifications pour Managers et Dirigeants - MBA Entrepreneurship - MBA Finance et Stratégie - MBA RH  
MBA Commerce International - MBA Intelligence Économique - MBA Santé - MBA formateurs elearning

Tours Jumelles Villarecci, Avenue Amilcar Cabral, face Hôtel Radisson, Brazzaville (CONGO)  
+242 226146065 - +242 06 524 98 38 - +242 06 971 08 85 - info@brazzaville-mba.com



[www.brazzaville-mba.com](http://www.brazzaville-mba.com)

RENTÉE JANVIER 2019 FRAIS D'INSCRIPTIONS OFFERTS !



**airtel**  
internet

METSTOIAUROUGE

**ECHANGEZ VOTRE SIM 3G  
GRATUITEMENT\***

Sim 4G + 5Go d'internet offerts

**\*175#**



LE RESEAU DES **SMARTPHONES**

## SANTÉ PUBLIQUE

## Le tradipraticien, un acteur marginalisé

**80% de la population, en Afrique, recourt à la médecine traditionnelle. Mais ses praticiens, au nombre desquels les accoucheuses traditionnelles, les herboristes et les tradithérapeutes restent méconnus par les pouvoirs publics. Leur activité demeure très peu réglementée dans plusieurs pays du continent.**

Le tradipraticien est une personne reconnue par la collectivité dans laquelle elle vit comme compétente pour diagnostiquer des maladies et invalidités qui y prévalent et dispenser des soins de santé grâce à l'emploi de substances végétales, animales ou minérales et d'autres méthodes fondées le socioculturel et la religion mais aussi sur les connaissances, comportements et croyances liés au bien-être physique, mental et social de la collectivité.

Les dix-sept pays membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle comprennent la notion de tradipraticien. Celui-ci est considéré comme le dépositaire du savoir ancestral qu'il a pour mission de répandre dans la société. Le recours à lui résulte aussi bien de la science qu'il possède ou est censé posséder que du sentiment qu'a la société de passer par cet intermédiaire utile pour obtenir l'opinion des ancêtres. Cependant, son activité continue de susciter la réprobation des praticiens de la médecine conventionnelle.

La médecine à base de plantes naturelles ne présenterait pas de sérieux dangers, notamment en raison de la difficulté à prescrire de bons dosages. Le corps des médecins regarde avec un mélange de crainte et de mépris "ce corps étranger" pénétrer dans le domaine de la médecine, fondant son argument sur une certaine idée de l'intérêt général



de la santé que seuls leurs principes pourraient conserver.

#### Des consultations moins coûteuses chez le tradipraticien

Ces arguments ne résistent à l'observation ni des faits ni du droit. Sur le plan factuel, l'enthousiasme suscité par l'extension de la médecine conventionnelle s'est vite estompé devant la révélation d'obstacles difficiles à surmonter pour la population. Ainsi, l'insuffisance d'accès aux médicaments essentiels et le faible pouvoir d'achat de la population justifient le renouvellement de l'engouement pour la médecine traditionnelle. Rien que pour les frais de visite médicale, le montant varie entre 10 et 15 000 F CFA pour les médecins, alors que les tradipraticiens accepteraient volontiers le dixième ou moins du même montant pour des prestations de qualité

acceptable, si l'on en juge par la fréquence de leur clientèle.

Au demeurant, le tradipraticien bénéficie de la légitimité sociale et culturelle de la communauté au sein de laquelle il déploie son savoir. Sa contribution à la couverture des soins de santé primaires de la population et en particulier de la population rurale est importante. Et justement, la santé publique ou santé de la collectivité est le niveau de santé d'une population. Elle regroupe l'ensemble des moyens collectifs susceptibles de promouvoir la santé et d'améliorer les conditions de vie. Toutes choses auxquelles entend se dévouer le tradipraticien. En outre, en considérant qu'une part importante de médicaments modernes est préparée à base de plantes qui ont au départ été utilisées traditionnellement, l'on mesure l'enjeu des savoirs dont ces acteurs sont dépositaires.

#### Absence d'une reconnaissance juridique dans de nombreux pays africains

Sur le plan juridique, la reconnaissance formelle de l'activité de tradipraticien de santé tarde à prendre forme. Un clair-obscur qui est source d'incertitude aussi bien pour les praticiens que pour les patients persiste. Quelques pays d'Afrique francophone ont prévu un cadre légal d'exercice de la médecine traditionnelle, se traduisant par l'existence d'un texte juridique réglementant la pratique. C'est le cas pour le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Équatoriale, le Mali, le Niger et la République centrafricaine. Par exemple, l'article 141 alinéa 2 du code burkinabé de la santé exprime de manière fort édifiante que "l'exercice de la médecine traditionnelle est assuré par un tradipraticien de santé". Même si un cadre similaire fait encore polémique dans des pays comme le Sénégal ou le Cameroun, en règle générale, il semble que la difficulté soit plutôt au niveau du choix des mécanismes les plus appropriés pour encadrer l'activité. La pratique étant généralement acceptée par la population, il s'agirait de trouver des mécanismes qui ne remettent pas en cause la légitimité des médecins conventionnels. Mais ainsi que l'a souligné la juriste Victorine Kuitche Kamgoui, l'absence de réglementation légale de la médecine traditionnelle à elle seule ne saurait justifier l'assimilation éventuelle de l'activité du tradipraticien à l'exercice illégal de la médecine. La complexité d'un système qui ne réprime pas l'exercice de la médecine par les personnes non habilitées et qui, de surcroît, leur accorde des autorisations légales d'exercer en associations, laisse apparaître un

véritable décalage entre l'apparente sévérité de la loi et son exécution pratique. Le rôle d'acteur de santé publique du tradipraticien ne lui est pas conféré par le droit : c'est un constat. La question des modalités de reconnaissance de ces acteurs est également présente à des degrés divers en Amérique, en Asie ou en Europe.

#### La tradition reléguée au second plan

En Afrique francophone, la problématique est symptomatique des crises civilisationnelles que traverse la société. Dans une perspective historique, les pays de cette région ont tous connu la domination étrangère, avec pour conséquence une tendance à placer dans un rapport hiérarchique la médecine moderne au-dessus de la médecine traditionnelle. Cette configuration des choses se reflète également dans les activités de codification des règles de vie en société, avec une grande tendance à reléguer au second plan, si ce n'est ignorer les pratiques relevant de la tradition. Or, il est important d'établir des règles claires pour régir l'activité des tradipraticiens. Des exemples réussis, comme ceux de la médecine traditionnelle chinoise, pourraient inspirer le législateur. En tout état de cause, réglementer l'activité du tradipraticien permettrait d'évaporer le brouillard qui entoure son exercice et d'apporter un surplus de sécurité juridique et sociale tant pour les tradipraticiens et les praticiens de la médecine conventionnelle que pour les patients. Il y va du bien-être physique, mental et social de chaque composante de la société, d'ici et d'ailleurs.

Noël N'dong

## LUTTE CONTRE BOKO HARAM

## Les pays du lac Tchad planchent sur la question

**Les dirigeants des Etats de la région se sont réunis, le 15 décembre, en marge du sommet tenu au Nigeria, pour donner une nouvelle impulsion à la lutte contre le groupe jihadiste.**

Le sommet a réuni les chefs d'Etat du Nigeria, du Cameroun, du Tchad, du Niger, du Bénin et de la Centrafrique. Elle faisait suite à celui consacré à la lutte contre Boko Haram auquel avaient pris part les chefs d'Etat et de gouvernement de la région du lac Tchad en fin novembre, à N'Djamena. « La réunion d'aujourd'hui est la continuation de nos efforts conjoints pour faire face aux défis majeurs en matière de sécurité dans notre sous-région », a déclaré le président nigérian, Muhammadu Buhari, qui a, en outre, indiqué que la rencontre d'Abuja est la concrétisation de l'engagement des pays participants à la lutte contre l'«ennemi commun, Boko Haram, et le rétablissement de la sécurité et d'une paix durable » dans la sous-région.

Lors de leur sommet de novembre, les dirigeants de la zone du lac Tchad avaient mis l'accent sur la nécessité de changer de stratégie dans la lutte contre Boko Haram, face à la recrudescence de ses attaques, a-t-il rappelé. Et de souligner : « Cela était nécessaire en raison de la résurgence des attaques, notamment

contre les militaires, et des enlèvements de civils contre rançon à travers nos frontières, perpétrés par Boko Haram avec le soutien de terroristes internationaux qui ont infiltré notre région ».

Au cours de ce sommet, le rapport d'une commission mise en place lors de la réunion de novembre a été examiné. Dans un communiqué rendu public à la fin de la rencontre, les participants ont « renouvelé leur engagement à lutter contre les terroristes de Boko Haram avec l'objectif de mettre un terme définitif à l'insurrection ». Ils se sont engagés à fournir une aide à la population touchée par la violence « dans la limite des ressources disponibles » et ont demandé à leurs partenaires internationaux de fournir une assistance supplémentaire à la Force multinationale mixte qui combat Boko Haram. Cette force régionale regroupe des militaires du Nigeria, du Niger, du Tchad, du Bénin et du Cameroun.

Depuis juillet, les attaques de Boko Haram contre les bases militaires de la région du lac Tchad se sont multipliées. En novembre, des jihadistes ont attaqué une base dans le village nigérian de Metele, près de la frontière avec le Niger, tuant au moins quarante-quatre soldats. Les survivants ont cependant évalué à plus de cent, le nombre de tués.

Josiane Mambou Loukoula

## FRANCOPHONIE

## Consultation pour le nouveau cadre stratégique de l'APF 2019 - 2022

**Le document devra tirer les enseignements des actions entreprises au cours des cinq dernières années et anticiper les grandes mutations du monde.**

Le premier cadre stratégique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) prendra fin le 31 décembre. Son président, Alain Rochon, a présenté le cadre qui va suivre. Ce document, qui sera le cœur de l'action de l'APF, devra prendre en compte les attentes des parlementaires membres, des acteurs de la Francophonie et des organisations partenaires, a déclaré son président.

« Poursuivre les actions engagées par nos prédécesseurs est une nécessité mais notre assemblée doit s'inscrire aussi dans une démarche d'amélioration continue », a-t-il précisé. Il a appelé à "tout mettre en œuvre pour favoriser une Francophonie plus politique, plus audacieuse et plus dynamique, au service de la paix et du développement"; mais aussi à gagner en lisibilité et en visibilité.

Le cap à atteindre s'appuie sur les objectifs du cadre stratégique de la Francophonie (2014-2022). Alain Rochon a ainsi proposé que les axes prioritaires soient ceux adoptés par les chefs d'Etat et de gouvernement au sommet de Dakar : langue française, diversité culturelle et linguistique; paix- démocratie et droits de l'Homme; développement durable, économie et solidarité.

Le projet du nouveau cadre propose, pour chaque orientation, des actions claires, précises, lisibles et mesurables. "Nous avons besoin de chacun d'entre vous pour co-construire l'avenir de la Francophonie parlementaire. Cette plate-forme interactive nous permettra de recueillir les contributions afin d'obtenir un document de référence pour notre prochain Bureau d'hiver, à Bruxelles, fin janvier 2019", a conclu Alain Rochon.

N.N'd.



# Po na yo!

## Le contrôle total de tes services

- Un seul code pour activer ou désactiver tes services **\*124#**
- Accède sur ton mobile à l'historique de ta consommation de crédit via **\*125\*5#**  
***everywhere you go***

[mtncongo.net](http://mtncongo.net)





# AVIS DE RECRUTEMENT

## « Affacturage »

La Banque Postale du Congo (BPC) recrute un juriste spécialisé en droit des affaires, droit bancaire et financier de nationalité congolaise.

### Missions :

Rattaché au Responsable «Affacturage », le titulaire du poste animera la section juridique et à cet effet, supervisera les aspects juridiques liés aux activités "Affacturage" de la BPC et notamment à la mise en place et au fonctionnement des contrats d'affacturage. Il aura en charge de :

- Rédiger les contrats, les contrôler et assurer leur actualisation, en particulier pour les contrats complexes, structurés et/ou Internationaux ;
- Assurer la coordination, au niveau juridique, avec les différentes équipes de la Banque ;
- Etre le support juridique des équipes commerciales du réseau "Affacturage" ainsi que des autres équipes notamment risque et gestion ;
- Assurer l'analyse juridique nécessaire lors de la mise en place des contrats ;
- Superviser les formalités administratives ;
- Assurer le suivi juridique des dossiers spécifiques ; réaliser toute étude juridique requise dans le cadre du suivi des dossiers ;
- Valider et assurer le suivi des signatures et délégations juridiques ;
- Participer ponctuellement aux projets d'entreprise liés aux activités du métier « Affacturage » en tant que conseil juridique ;
- Rédiger tout courrier, note, procédures et modes opératoires juridiques ;
- Agir en qualité de Conseil et porter une assistance juridique auprès des équipes opérationnelles internes dans leur activité d'affacturage ;
- Appliquer une veille juridique dans les domaines du droit applicables à l'activité de la Banque.

### Profil recherché :

- Bac + 5 ou équivalent en droit des affaires, en droit bancaire et financier ;
- Disposer d'une expérience d'au moins trois (3) ans (hors stage) dans une entreprise, une banque ou un cabinet d'avocat d'affaires ;
- Etre parfaitement bilingue (français et anglais) ;
- Bonne connaissance des risques liés au métier ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Capacité à manager une équipe ;
- Respect et application des procédures et normes réglementaires ;
- Maîtrise de l'environnement informatique (Pack Office)  
Conditions de travail :
- Type de contrat : CDI.
- Travail à temps plein.
- Bonne rémunération.
- Période d'essai : 3 mois.
- Lieu de travail : Brazzaville.
- Avantages sociaux prévus dans la convention des Banques et Assurances.

**POSTULEZ EN LIGNE : CV + LETTRE DE MOTIVATION**

Seules les candidatures envoyées à l'adresse électronique : [recrutement@banquepostale-congo.com](mailto:recrutement@banquepostale-congo.com) seront prises en compte.

## Brèves Mali

Le Premier ministre, Soumeylou Boubeye Maïga, a annoncé de nouvelles mesures pour renforcer la sécurité à Tombouctou. Au total, trois cent cinquante éléments supplémentaires de la police, de la gendarmerie et de la garde nationale seront bientôt déployés dans la ville ainsi que dans la région du même nom, après une montée de l'insécurité qui inquiète la population. Le chef du gouvernement a également annoncé « l'accroissement des moyens logistiques des forces de sécurité, la création prochaine d'un corps de gardes-frontières » et « la création, en 2019, de la région militaire de Taoudéni », une région administrative récemment créée. Le nord du Mali était tombé en mars-avril 2012 sous la coupe de groupes jihadistes liés à Al-Qaïda, à la faveur de la déroute de l'armée face à la rébellion à dominante touareg. Les jihadistes en ont été en grande partie chassés ou dispersés à la suite du lancement, en janvier 2013, à l'initiative de la France, d'une intervention militaire qui se poursuit actuellement.

## Côte d'Ivoire

Des incidents se sont produits, le 16 décembre, lors des élections municipales à Port-Bouet, une des communes d'Abidjan, et à Grand-Bassam. Le calme règne dans les quatre autres communes et deux régions de Côte d'Ivoire où les scrutins locaux avaient été annulés après le vote du 13 octobre. L'enjeu politique est faible pour ces scrutins partiels qui ne modifieront pas l'équilibre issu du scrutin du 13 octobre, largement remporté par le parti présidentiel, le RHDP, mais où le principal parti d'opposition, le PDCI, avait néanmoins fait un bon score. C'est surtout le bon déroulement du scrutin qui est au centre de l'attention, alors que les élections du 13 octobre avaient été marquées par des violences ayant occasionné au moins cinq morts et des accusations de fraudes dans une centaine de sites.

## Centrafrique

Le président Faustin-Archange Touadéra a limogé son ministre des Affaires étrangères en poste depuis 2016, Charles-Arnel Doubane, et l'a remplacé par une femme, Sylvie Baïpo-Temon, analyste financière. Considéré comme un francophile plutôt réticent à l'implantation de plus en plus grande de la Russie en Centrafrique, Charles-Arnel Doubane n'avait pas assisté, à Bangui, au défilé du 1er décembre célébrant le 60e anniversaire de l'indépendance de son pays, ancienne puissance coloniale française. Il avait suivi en cela l'appel au boycott de cette cérémonie lancé par le cardinal Dieudonné Nzapalainga, archevêque de Bangui, « par respect pour les victimes » d'un massacre de civils commis par un groupe armé, le 15 novembre, à Alindao (centre), qui avait fait près de cent morts, selon Amnesty International.

## Rwanda

Au moins deux soldats et plusieurs rebelles ayant traversé la frontière depuis la République démocratique du Congo (RDC) ont été tués dans une attaque menée par ces derniers, a annoncé le président rwandais, Paul Kagame. L'armée rwandaise a attribué l'attaque, menée le 9 décembre dans le district de Rubavu (ouest), aux Forces démocratiques pour la libération du Rwanda, des rebelles hutu rwandais présents dans l'est de la RDC depuis 1994. Il s'agit de la première attaque depuis plus d'un an de la part de ces rebelles basés en RDC, où des élections présidentielle, législatives nationales et provinciales doivent avoir lieu le 23 décembre. « Nous cherchons des clarifications et la coopération de la part des autorités congolaises », a-t-il ajouté.

## Madagascar

Plus de dix millions de Malgaches sont appelés mercredi à élire leur président lors d'un scrutin aux allures de règlement de comptes entre les deux hommes qui monopolisent, depuis plus de dix ans, la vie politique du pays, un des plus pauvres du continent africain. Leur passif est très lourd. Élu chef de l'État en 2002, Marc Ravalomanana a été contraint à la démission sept ans plus tard par une série de violentes manifestations soutenues par Andry Rajoelina. Maire de la capitale Antananarivo, ce dernier avait alors été installé par l'armée à la tête d'une présidence de transition. Les deux rivaux ont été interdits de candidature pour l'élection de 2013, dans le cadre d'un accord destiné à mettre un terme aux crises à répétition qui ont agité la Grande île depuis son indépendance en 1960. Lors du premier tour, le 7 novembre, Andry Rajoelina, 44 ans, a pris un léger avantage en recueillant 39,23% des suffrages, contre 35,35% à Marc Ravalomanana, 69 ans.

## Sénégal

Les candidats à la présidentielle du 24 février prochain ont jusqu'au 26 décembre pour déposer leur dossier qui sera ensuite validé par le Conseil constitutionnel. Pour le moment, une douzaine de prétendants a effectué le dépôt, notamment le président Macky Sall et la figure montante de la politique sénégalaise, Ousmane Sonko. Deux candidats l'ont fait ce 17 décembre, deux cas particuliers car ils seront absents mais solidaires : Karim Wade et Khalifa Sall. La presse les présente comme les outsiders les plus sérieux face à Macky Sall. Mais Khalifa Sall pourrait être définitivement condamné à cinq ans de prison ferme jeudi. Karim Wade, en exil au Qatar, est lui menacé par les autorités, en cas de retour, d'aller directement en prison s'il ne paie pas son amende de deux cents millions d'euros. Face à ces situations exceptionnelles, les deux hommes ont décidé de se soutenir. Leurs mandataires iront donc ensemble déposer leurs dossiers de candidature au Conseil constitutionnel.

Josiane Mambou Loukoulou et AFP

## COP24

# La communauté internationale adopte les règles d'application de l'accord de Paris

**Les cent quatre-vingt-seize pays réunis pendant deux semaines à Katowice, en Pologne, ont approuvé le 15 décembre, à l'issue d'après négociations, un corpus de règles censées donner vie au premier traité international (non contraignant) sur le climat, conclu en 2015.**

Le président polonais, Michal Kurtyka, s'est réjoui de l'adoption du texte qui permet au monde d'avancer dans la concrétisation des ambitions de l'accord de Paris, évoquant « un moment historique ». Approuvé au terme de la 24e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP 24) ayant joué les prolongations, le document de plus d'une centaine de pages est le résultat de trois ans de travail extrêmement technique par des dizaines d'experts à travers le monde. Il est le fruit de deux années de discussions techniques et laborieuses, contrariées par des vents contraires, comme l'élection de dirigeants climato-sceptiques, tel le président américain, Donald Trump, en tête.

Pour techniques qu'elles soient, ces règles de mise en œuvre sont essentielles afin d'assurer un bon fonctionnement de l'accord de Paris dont l'objectif est de limiter le réchauffement climatique nettement en-deçà de 2°C, et si possible à 1,5°C, ainsi que pour permettre une confiance réciproque entre les États. Il s'agissait de trouver une voie acceptable entre les exigences des pays développés d'un suivi strict des engagements et la demande des pays en développement d'une certaine flexibilité.

L'autre sujet de la COP24 était le relèvement de l'ambition auquel devait conduire au dialogue décidé l'an dernier lors de la COP23 à Bonn. Ce « rehaussement » est nécessaire au regard des engagements pris jusqu'ici par les États, lesquels engagements conduisent la planète sur une trajectoire d'un réchauffement de +3°C. Sur ce plan toutefois, le sur-

saut d'ambition attendu par les États les plus touchés par les changements climatiques ainsi que par les ONG ne s'est pas produit au cours de ces assises. En effet, la conférence n'a pas donné lieu à de nouveaux engagements à relever prochainement.

« Ce fut donc une COP techniquement difficile mais, l'ampleur des négociations sur les règles d'application de l'Accord de Paris ne masque pas le manque de volonté politique des États pour accroître leurs efforts de réduction des émissions. Il faut que les États se réveillent et s'engagent dans une dynamique domestique et collective », a déclaré Lola Vallejo, directrice du programme climat de l'Idri.

Dans un rapport publié en octobre, les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat alertaient sur les douze ans qui restent pour limiter le réchauffement planétaire bien en-dessous de 1,5°C, voire 2°C. Une limite au-delà de laquelle plusieurs petites îles et de nombreuses villes côtières pourraient être submergées par la montée du niveau des océans. Tous les pays ont approuvé les résultats du rapport. Et donc l'extrême urgence à agir.

Pourtant, les discussions ont vu confrontations, avertissements et blocages à Katowice. Les pays les plus vulnérables ont réclamé plus d'efforts financiers et politiques, pour garantir leur survie.

Dans les dernières heures, le Brésil a joué le fauteur de troubles. Le pays a réussi à faire repousser la COP 25, prévue au Chili l'an prochain, les décisions sur l'application de « l'article 6 » de l'accord de Paris. En clair, comment organiser les échanges de quotas d'émissions de CO2 maintenant que chaque pays s'est engagé à réduire ses émissions? En dernière minute, la Turquie a aussi essayé d'obtenir ce qu'elle demande depuis plusieurs années: passer du statut de donneur à receveur de financements.

Yvette Reine Nzaba

## CONFLIT AU SOUDAN DU SUD

# Washington sanctionne trois responsables

**Les sanctions imposées par les Etats-Unis visent également six sociétés, pour leur rôle dans la guerre civile qui ravage le pays depuis 2013.**

Le régime des sanctions américaines prévoit la saisie des biens des trois responsables aux Etats-Unis et l'interdiction des transactions financières depuis les Etats-Unis avec eux ou leurs sociétés.

Israel Ziv, un ancien général de l'armée israélienne et patron du groupe de consultants Global CST, a utilisé une société agricole « comme couverture pour la vente d'environ cent cinquante millions de dollars d'armes au gouvernement, dont des fusils, des lance-grenades et des lance-roquettes », a indiqué le ministère américain du Trésor, dans un communiqué. « Alors que M. Ziv s'offrait la loyauté de hauts responsables du gouvernement sud-soudanais avec des pots-de-vin et des promesses de soutien en matière de sécurité, il aurait planifié des attaques de champs pétroliers au Soudan du Sud par des mercenaires, en vue de créer un problème que seule sa société et ses associés pouvaient résoudre », a ajouté le ministère.

Gregory Vasili, beau-frère du président sud-soudanais Salva Kiir, est lui sanctionné

pour avoir dirigé des violences claniques dans l'Etat régional de Gogrial, dont il était le gouverneur en 2017. Ces violences auraient provoqué « la mort de nombreux civils et la fuite de milliers de personnes », selon le ministère. Il aurait également « été impliqué dans diverses activités illicites, dont un scandale de livraison de nourriture, et pour avoir remporté des contrats de gaz avec l'armée sud-soudanaise alors qu'il en faisait partie ».

Un homme d'affaires sud-soudanais, Obac William Olawo, est pour sa part accusé d'être impliqué dans un trafic d'armes et de matériel à destination du Soudan du Sud.

Le Soudan du Sud, qui a acquis son indépendance en 2011, a sombré dans la guerre civile deux ans plus tard, lorsque Salva Kiir a accusé Riek Machar, son ancien vice-président, de fomenter un coup d'État. Le conflit, marqué par des atrocités à caractère ethnique et le recours au viol comme arme de guerre, a fait plus de trois cent quatre-vingt mille morts et poussé plus de quatre millions de personnes, soit près d'un tiers de la population, à s'enfuir. Les belligérants ont signé un accord de paix en septembre, qui prévoit un cessez-le-feu et l'interdiction de recruter de nouveaux combattants.

J.M.L.



## AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

**Intitulé du poste :** Specialist Risk Management and Insurance (Specialiste de la gestion des risques d'entreprise et des assurances).

**Lieu de travail :** Brazzaville (Congo)

**Catégorie :** Collège des cadres

**Durée du contrat :** Déterminée (2 ans) avec possibilité de renouveler.

### Description des tâches:

Sous l'autorité du Manager Risque Management, le Specialist Risk Management and Insurance assurera les principales missions suivantes :

- Travailler, en collaboration avec les parties prenantes internes et l'équipe responsable des risques et de la conformité, à l'exécution des plans d'évaluation et de reporting des risques de l'entreprise, conformément à la feuille de route globale des risques de l'entreprise
- Assister dans divers domaines (c'est-à-dire financiers, opérationnels, stratégiques et de conformité, technologies, produits et projets) pour identifier les risques internes et externes, développer des mesures d'atténuation possibles, en coordonner et contrôler la mise en œuvre.
- Etablir une approche méthodique d'évaluations des risques pour les risques identifiés afin de s'assurer que toutes les activités à valeur ajoutée au sein de l'organisation sont évaluées de manière efficace et définissent tous les risques découlant de ces activités.
- Évaluer les risques, en suivant des procédures standardisées et structurées, mais en utilisant des techniques et des modèles pratiques
- Analyser les risques d'un point de vue financier, opérationnel, stratégique, conformité, technologique et externe pour soutenir la prise de décision stratégique en matière de prévention des risques et d'atténuation
- Mettre en œuvre et suivre le programme de gestion des risques correspondant à l'Opco dans le cadre du modèle de deuxième ligne de défense, afin de s'aligner sur le cadre global de gestion des risques du Groupe.
- Mettre en œuvre et surveiller la méthodologie et les principes du programme de gestion des risques et faire des recommandations d'amélioration, le cas échéant
- Aider à formuler des politiques et procédures internes pour l'identification, la collecte et l'analyse des informations relatives aux risques
- Mener l'examen continu des contrôles internes et aider à administrer les processus de suivi, d'évaluation, de recommandation et de rapport sur les activités d'atténuation des risques.
- Fournir des commentaires sur les normes et les pratiques en matière de risque dérivés de l'analyse des données internes et formuler des recommandations, le cas échéant.
- Assister à la mise à l'essai des programmes de gestion des risques et des systèmes, processus et procédures connexes pour assurer leur efficacité continue et fournir des recommandations, le cas échéant.
- Fournir des données d'analyse de la gestion des risques sur tous les risques internes et externes possibles
- Effectuer des analyses des tendances de l'impact commercial sur les risques internes et externes à prendre en compte pour assurer la stabilité des opérations commerciales.
- Identifier les implications possibles des analyses de tendances et proposer des recommandations sur les actions correctives à mener
- Effectuer les mises à jour et / ou modifications de la documentation de risques de l'entreprise spécifique à la zone, sur instruction du Risk Manager, dans un processus d'amélioration continue.
- Surveiller la mise en œuvre des plans d'action pour s'assurer que les efforts d'atténuation des risques se poursuivent, au besoin
- Fournir au responsable des risques, au besoin, des informations relatives aux progrès réalisés en matière d'évaluation et de reporting des risques, conformément aux mesures définies par MTN.

- Utiliser les informations recueillies dans les rapports pour suggérer des améliorations continues au cadre de gestion des risques et demander conseil aux gestionnaires des risques et à la direction générale sur des questions plus complexes.
- S'assurer que la couverture d'assurance appropriée est conforme aux exigences commerciales de l'opération ; il est correctement entretenu et renouvelé en temps opportun
- Veiller à ce que les systèmes, processus et procédures d'assurance de l'opération soient testés et validés de manière continue et identifier les faiblesses et les risques potentiels
- Participer au processus annuel de renouvellement de l'assurance conduit par le groupe en compilant des rapports opportuns et précis.

### CONDITIONS REQUISES :

#### Formation :

- Bac +3 minimum en gestion des risques / gestion des risques financiers / administration des affaires / finances
- Une qualification professionnelle en gestion des risques d'entreprise est avantageuse.
- Anglais et Français (avantage).

#### Expérience professionnelle :

- Minimum 3 ans d'expérience en gestion des risques d'entreprise, de préférence dans l'industrie des télécommunications
- Expérience de travail au sein d'une organisation moyenne
- Une expérience dans la supervision des équipes est un atout
- Une expérience de travail dans différentes cultures et régions sera avantageuse
- Comprendre les marchés émergents est avantageux.

#### Compétences :

- Analyste, résolution des problèmes, créativité
- Champion de la culture et du changement, animateur et organisateur des équipes, capacité de gérer les relations entre les équipes, ouverture d'esprit
- Axer Résultats, douer des astuces pour supporter les équipes, ...

#### Savoir faire :

- Solides connaissances en Evaluation et Analyse des risques – préférables dans le domaine des nouvelles technologies.
- Orienter Qualité (dans la livraison des résultats)
- Amélioration continue des performances
- Gestion des projets
- Orientation client

#### Qualités comportementales

- Sens de l'innovation
- Esprit d'équipe
- Intégrité
- Disponibilité
- Sens d'organisation
- Esprit d'analyse
- Aptitudes de communication

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées

#### Date limite et lieu de dépôt des candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, récépissé de l'Onemo avec attestation de diplôme et références) sont à adresser, au plus tard le 24 décembre, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 1150, Brazzaville - Congo sur notre site [www.mtncongo.net](http://www.mtncongo.net) ou sur [Recrutement.MTNCONGO@mtn.com](mailto:Recrutement.MTNCONGO@mtn.com) (avec en objet l'intitulé du poste).

## DIPLOMATIE

## Can Incesu fait ses adieux à Jean-Claude Gakosso

Arrivé au terme de son mandat, l'ambassadeur de Turquie au Congo, est allé s'entretenir pour la dernière fois, le 17 décembre à Brazzaville, avec le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger.

« C'était une visite d'adieux. Je suis au Congo depuis un peu plus de quatre ans. Maintenant, ma mission est terminée », a fait savoir le diplomate turc, notant d'excellentes relations entre son pays et le Congo. « Il y a eu une excellente coopération durant ces quatre ans. Les deux pays ont le souci d'accroître la coopération bilatérale », a-t-il souligné. La Turquie, a-t-il dit, a amplifié, depuis une quinzaine d'années, son action en Afrique avec l'ouverture de quarante et une ambassades. « J'ai eu l'honneur d'inaugurer l'ambassade de Turquie à Brazzaville », a-t-il indiqué. Pour rappel, le Congo avait émis le souhait de coopérer avec la Turquie. Une volonté



Can Incesu faisant ses adieux à Jean Claude Gakosso

traduite par une visite du président Denis Sassou N'Guesso, en novembre 2012, à Ankara et à Istanbul, sur invitation du président turc, Abdullah Gül. « Cette rencontre a été la base d'une grande coopération », a expliqué Can Incesu. « ... Parallèlement, nous sommes aussi deux pays qui ont d'opinions semblables sur la scène internationale. Et donc, nous avons une vue assez semblable de beaucoup de problèmes internationaux. Et les relations entre les deux ministères des Affaires étrangères se fondent aussi sur ce fait », a-t-il conclu. Outre cette audience, Stefano De Leo et Eric Franck Michel Saizonou, respectivement nouvel ambassadeur d'Italie et du Bénin – ce dernier avec résidence à Pretoria, en Afrique du Sud- ont présenté les copies figurées de leurs lettres de créance au ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger.

Josiane Mambou Loukoula

INSTITUT  
FRANÇAIS  
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE  
DU 17 AU 23 DECEMBRE 2018

Mardi 18 décembre :

18h30 : Ciné-club : La permanence de d'Alice Diop (présenté par le CRAC)

Mercredi 19 décembre :

15h00 : Débat d'idées : « Le point sur les nouvelles utopies africaines », par Josué Ndamba, Fondation Niosi  
15h00 : Club de lecture : Tram 83 de Fiston Mwanza Mujila  
19h00 : Mercredi à la cafet' : The Blues X

Jeudi 20 décembre :

15h00 : Rencontre littéraire : Au nom de l'amour de Digne Elvis Tsalissan Okombi

Vendredi 21 décembre :

17h00 : Conte-spectacle : We'li'i par le Troupe Alima N'Tsie

Samedi 22 décembre :

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque  
17h00 : Les chorales de Brazzaville chantent Noël

Dimanche 23 décembre :

17h00 : Les Bantous de la Capitale à la Cafét'

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

SÉLECTION  
DE TALENTS

RELEVEZ  
LE DÉFI ET  
CONSTRUISEZ  
ENSEMBLE  
VOTRE  
CARRIÈRE



DU 15 AU 31 DECEMBRE 2018

CAMPAGNE VITALE :  
AVIS DE RECHERCHE DE FUTURS  
TALENTS SOCIÉTÉ GÉNÉRALE \*



Postulez auprès de  
[sgc-recrutement.societegenerale.cg](http://sgc-recrutement.societegenerale.cg)

 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
CONGO

\* Voir conditions sur notre site internet

Société Générale Congo - Société Anonyme au capital de 11 860 000 000 F CFA - sis Avenue Amilcar Cabral Centre Ville NIU : M2011110001643081 RCCM N° CG/BZV/11 - B-2902 - B.P. 598 - Brazzaville - Tél. : (242) 06 504 22 22 / 23.

## COOPÉRATION RDC-UNICEF

# La revue annuelle nationale 2018 recommande un plan intégré de communication multisectorielle

**Les lampions se sont éteints, le 14 décembre, à Kinshasa sur les travaux de l'atelier qui a permis de dresser le bilan des activités réalisées par les deux parties, au cours de cette année qui s'achève.**

L'atelier a réuni les experts des différents ministères impliqués dans le programme de coopération entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Au terme de la revue, les participants ont formulé plusieurs recommandations, entre autres, le développement d'un plan intégré de communication multisectorielle pour le prochain programme; la poursuite du processus d'élaboration du nouveau programme de coopération avec les ministères sectoriels sous la coordination du CICC; la finalisation de la signature des PTA 2019 au plus tard le 21 janvier 2019. Aux partenaires de mise en œuvre du programme, il leur a été recommandé d'assurer la bonne gestion des fonds dans le respect des procédures.

Dans son mot à cette occasion, le représentant par intérim de l'Unicef en RDC, Gianfranco Rotigliano, s'est félicité des résultats obtenus à l'issue de cet atelier et du travail de qualité réalisé durant toute la période du programme 2018. Aussi a-t-

il remercié le gouvernement de la République et les autres partenaires impliqués dans ce programme, les rassurant que l'Unicef ne ménagera aucun effort pour continuer le travail à leur côté. Tout en souhaitant ses vœux de Nouvel An à tous, il a rendu hommage aux participants pour le travail de qualité présenté à l'issue de cet atelier.

Pour sa part, le vice-ministre de la Coopération internationale, Freddy Kita, clôturant les travaux, a indiqué que ces assises ont tenu toutes leurs promesses. Cette revue, a-t-il dit, a permis de dresser le bilan des activités réalisées en 2018 et d'identifier les forces et les goulots d'étranglement dans la mise en œuvre du programme. Toutes les parties impliquées ont pu donner des avis, se rendre compte des résultats obtenus et faire des observations objectives en vue des orientations pertinentes pour garantir la pérennisation des acquis. Le vice-ministre a saisi cette opportunité pour saluer l'implication du gouvernement congolais qui consolide le programme de coopération entre la RDC et ses différents partenaires au développement, dont l'Unicef et d'autres agences du système des Nations unies. Freddy Kita a exhorté l'Unicef à prendre en compte la participation et l'implication des autorités politico-administratives au



Les officiels lors de la clôture de l'atelier

niveau national et provincial dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan de travail annuel 2019 et des prochains programmes. Il a invité les partenaires de mise en œuvre à ne ménager aucun effort pour justifier, dans le délai, les fonds qui leur seront alloués pour l'exécution des prochaines activités.

Un plaidoyer a été lancé aux différents bailleurs des fonds pour la mobilisation des ressources nécessaires à l'Unicef afin de réaliser au mieux sa mission à travers le prochain programme de coopération. Le vice-ministre de la Coopération inter-

nationale reste, par ailleurs, persuadé que les leçons tirées et les recommandations faites à l'issue de cette revue vont permettre de contribuer à alimenter de façon pertinente les réflexions autour des prochaines formulations du cycle du programme RDC-Unicef. Tout en présentant ses vœux les meilleurs à tous les participants, il a réitéré ses remerciements aux experts du gouvernement congolais, aux structures de mise en œuvre ainsi qu'au staff de l'Unicef pour leur participation active à ces assises.

**B.L**

## ENJEUX POLITIQUES

## Martin Fayulu et Lamuka acceptent d'aller aux élections avec la machine à voter

**Le candidat n°4 à la présidentielle et la plate-forme qui le soutient ont finalement décidé, après une opposition longtemps soutenue, d'aller aux urnes avec l'outil électronique tout en insistant sur le fait qu'il ne serve qu'à l'impression des bulletins de vote.**

Jusqu'au 16 décembre, la coalition Lamuka s'obstinait dans son refus de ne pas faire usage de la machine à voter lors des élections du 23 décembre. Cette plate-forme, on se rappelle, avait mené tambour battant une campagne contre cet outil électronique, considéré comme faisant le lit d'une fraude électorale planifiée. Depuis ce week-end donc, la position de Martin Fayulu et de ses principaux soutiens a évolué par rapport à cette machine qui ne constitue plus une conditionnalité quant à leur participation aux scrutins du 23 décembre.

Au cours d'un point de presse tenu dimanche, Pierre Lumbi, le directeur de campagne du candidat Martin Fayulu, a finalement clarifié la position de son regroupement politique, insistant sur sa participation aux élections. « La coalition Lamuka, qui tient à rassurer l'opinion quant à sa détermination à participer aux élections du 23 décembre 2018, n'envisage nullement le boycott et surtout n'acceptera aucun report de ces scrutins », a-t-il précisé. Conformément aux recommandations de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) et aux récentes déclarations de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), la coalition Lamuka, hier réfractaire à la machine à voter, a finalement accepté l'usage de cet outil informatique tout en insistant sur le fait qu'il ne servira que d'imprimante des bulletins de vote. La nuance est de taille.

La position de Lamuka rejoint celle déjà exprimée par la Céncó qui avait, auparavant, indiqué que cette machine pouvait servir à d'autres tâches telles que l'impression des bulletins de vote pour les trois scrutins. D'après la Céni, ces écrans tac-



Martin Fayulu

tiles dans les bureaux de vote sont censés permettre aux électeurs de cliquer sur la photo et le nom du candidat de leur choix, puis d'imprimer leur bulletin avant un comptage manuel à la clôture des bureaux. Pour Lamuka, « seuls les résultats issus du comptage manuel des bulletins déposés dans les urnes, en outre validés par les témoins des partis politiques et les observateurs indépendants des réseaux catholiques, protestants et de la société civile, devront être pris en compte ».

Pierre Lumbi a, par ailleurs, rappelé que les élections du 23 décembre sont le fruit « d'énormes sacrifices, y compris en vies humaines, consentis par notre peuple qui aspire à l'alternance politique dans notre pays ». Et d'ajouter que la coalition Lamuka ne ménagera aucun effort pour que ces scrutins voulus apaisés, crédibles, transparents et démocratiques reflètent exactement la volonté du peuple congolais.

**Alain Diao**

## DIOCÈSE DE BUTEMBO-BENI

## Lancement de la campagne « Famille sans Ébola »

**Le coup d'envoi de l'activité a été donné par Mgr Sikuli Paluku, dans le cadre de la poursuite de l'initiative citoyenne « Ébola pas chez moi », lancée depuis octobre dernier par les étudiants de Beni, dans le Nord-Kivu.**



La sensibilisation pour un changement de comportement

La campagne « Ébola pas chez moi » vise à réduire la propagation de cette maladie dans les zones affectées. Pour l'évêque du diocèse de Beni, l'initiative est à saluer car elle démontre l'importance de l'engagement des jeunes dans la riposte contre cette épidémie. Mgr Sikuli Paluku, s'inspirant des écritures saintes dans la première lettre de saint Paul à Timothée, chapitre 4, verset 12, a rappelé aux jeunes « qu'ils ne sont pas seulement l'avenir du pays. Ils en sont le présent. L'avenir radieux de la RDC ne se fera pas sans eux ». Appelant les fidèles catholiques à se protéger pour protéger aussi leurs prochains et leur communauté, il a également invité tous les prêtres et autres animateurs religieux à intensifier la sensibilisation pendant les célébrations liturgiques et paraliturgiques. L'évêque a regretté le fait que la situation épidémiologique reste alarmante et l'épidémie continue à se propager à cause de

certaines personnes qui refusent d'appliquer les prescriptions hygiéniques, en dépit des efforts fournis par les équipes de la riposte.

Le prélat catholique n'a pas hésité à condamner le comportement inhumain et cruel de tous ceux qui ont attaqué verbalement ou physiquement les équipes de la riposte et les agents pastoraux impliqués dans les actions de sensibilisation. Il a, par ailleurs, dénoncé ceux qui ont profané des tombes en détournant des personnes décédées d'Ébola et dont certains ont fini, à leur tour, par être contaminés. Quant aux familles qui empêcheraient les équipes de riposte de bien travailler sur le terrain, Mgr Sikuli Paluku a souligné que des services pastoraux et liturgiques leur seront suspendus, notamment la célébration eucharistique et les autres sacrements, afin de ne pas mettre le reste des fidèles en danger.

**B.L**

## DIPLOMATIE

## Can Incesu fait ses adieux à Jean-Claude Gakosso

Arrivé au terme de son mandat, l'ambassadeur de Turquie au Congo, est allé s'entretenir pour la dernière fois, le 17 décembre à Brazzaville, avec le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger.

« C'était une visite d'adieux. Je suis au Congo depuis un peu plus de quatre ans. Maintenant, ma mission est terminée », a fait savoir le diplomate turc, notant d'excellentes relations entre son pays et le Congo. « Il y a eu une excellente coopération durant ces quatre ans. Les deux pays ont le souci d'accroître la coopération bilatérale », a-t-il souligné. La Turquie, a-t-il dit, a amplifié, depuis une quinzaine d'années, son action en Afrique avec l'ouverture de quarante et une ambassades. « J'ai eu l'honneur d'inaugurer l'ambassade de Turquie à Brazzaville », a-t-il indiqué.

Pour rappel, le Congo avait émis le souhait de coopérer avec la Turquie. Une volonté



Can Incesu faisant ses adieux à Jean Claude Gakosso

traduite par une visite du président Denis Sassou N'Gusso, en novembre 2012, à Ankara et à Istanbul, sur invitation du président turc, Abdullah Gül. « Cette rencontre a été la base d'une grande coopération », a expliqué Can Incesu. « ... Parallèlement, nous sommes aussi deux pays qui ont d'opinions semblables sur la scène internationale. Et donc, nous avons une vue assez semblable de beaucoup de problèmes internationaux. Et les relations entre les deux ministères des Affaires étrangères se fondent aussi sur ce fait », a-t-il conclu. Outre cette audience, Stefano De Leo et Eric Franck Michel Saizonou, respectivement nouvel ambassadeur d'Italie et du Bénin – ce dernier avec résidence à Pretoria, en Afrique du Sud- ont présenté les copies figurées de leurs lettres de créance au ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger.

Josiane Mambou Loukoulou

## INTERVIEW

## Jocelyne Ngassa : « Les bourses d'études pour la Hongrie seront attribuées aux plus méritants »

**Ancienne directrice des risques chez Lehman Brothers à Londres, la Camerounaise est actuellement directrice des projets du cabinet de consultance « Consulting for enterprise investment initiative (CFEII) basé à Londres. Un des projets sur lesquels elle travaille actuellement est relatif à l'attribution de bourses d'études pour la Hongrie aux étudiants de quatre pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) dont la République du Congo.**

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Quel est votre parcours professionnel ?

Jocelyne Ngassa (J.N.) : J'ai commencé à travailler, il y a vingt ans, à la City à Londres, comme consultante pour une société américaine qui développait des solutions pour la gestion du risque de portefeuille. Ensuite, j'ai occupé le poste d'analyste du risque dans une entreprise gestionnaire de fonds, principalement des plans de pension pour l'État anglais, notamment pour toutes les grosses compagnies comme British Gaz ou British Télécom. Ensuite, j'ai été cheffe d'équipe de cinq analystes. J'ai terminé ma carrière à la City, comme directeur des risques chez Lehmann Brothers. Aujourd'hui, je mets ce background dans la finance et la gestion du risque au service de l'Afrique, via le développement et le financement des projets. J'avais donc créé ma propre société de consultance et maintenant je suis en partenariat avec un autre Camerounais où nous faisons de la stratégie, du montage des dossiers financiers, de la préparation des business plans ainsi que la conception de stratégies d'entrée dans le marché africain, en partenariat notamment avec des investisseurs européens.

L.C.K. : En quoi consiste le projet de bourses d'études au niveau du Congo Brazzaville ?

J.N. : En mai 2018, nous avons effectué une mission avec la mairie de Pointe-Noire en Hongrie. Au ministère des Affaires étrangères notamment, il nous a été fait part d'un projet de bourses d'études pour les étudiants africains afin qu'ils puissent aller étudier dans ce pays. La Hongrie met à disposition des bourses d'études pour les étudiants de l'Afrique subsaharienne dans tous les secteurs. Les études sont en anglais mais il existe un accompagnement. L'attribution de ces bourses permet à la Hongrie de promouvoir le pays et son système éducatif mais, en même temps, de créer des liens avec ces étudiants qui seront les décideurs de demain dans leurs pays d'origine et avec qui la Hongrie pourra entretenir une véritable coopération.

L.C.K. : Ces bourses sont-elles déjà disponibles ?

J.N. : Elles sont déjà disponibles en République centrafricaine qui est le premier pays pour lequel nous avons pu les obtenir. Au Cameroun, le processus d'obtention des bourses est en cours et les premiers étudiants se rendront en Hongrie en septembre 2019. Je serai au Cameroun au mois de février et nous procéderons à la sélection des étudiants sous forme de concours pour plus de transparence et de justice.

L.C.K. : Combien de bourses sont-elles attribuées ?

J.N. : Le nombre est de cent bourses par pays.

L.C.K. : En dehors de l'Afrique centrale, quels sont les autres pays africains où ces bourses sont déjà attribuées ?

J.N. : Elles sont déjà attribuées



Jocelyne Ngassa

dans des pays comme le Ghana, le Nigeria et le Kenya. C'est généralement des étudiants en provenance des pays d'Afrique anglophone. Durant les négociations avec les autorités hongroises, nous avons proposé que les pays d'Afrique centrale puissent également bénéficier de ces bourses. Ainsi, ces dernières seront attribuées aux étudiants de la République du Congo, de la République centrafricaine, du Cameroun et du Gabon. Tous les frais sont pris en charge : frais de scolarité, location de la chambre d'étudiant, allocation mensuelle pour l'étudiant.

L.C.K. : Pourquoi le choix de ces différents pays ?

J.N. : Parce que ce sont des pays qui se trouvent dans notre champ d'action. En plus, étant originaire d'Afrique centrale, précisément du Cameroun, je comprends mieux ces marchés et je saurais mieux y accompagner différents partenaires et investisseurs. Mais nous comptons explorer d'autres marchés, notamment en Afrique de l'ouest francophone.

L.C.K. : Même si les bourses sont

attribuées dans tous les domaines, quelles sont les filières privilégiées ?

J.N. : Les autorités hongroises sont ouvertes à toutes les filières et nous ont laissé le choix de décider. Pour notre part, nous estimons que cela dépendra des priorités du pays. Au Cameroun, on a besoin de médecins et d'informaticiens. Ce seront les deux filières qui seront privilégiées. Les techniques agricoles modernes sont également une filière importante afin d'avoir des ingénieurs agronomes capables d'optimiser les ressources des terres agricoles.

L.C.K. : En dehors des bourses d'études offertes, qu'est ce qui peut pousser un étudiant africain à aller étudier en Hongrie ?

J.N. : Actuellement, la France est en train de réduire les possibilités d'accès aux études pour les étudiants africains. En Belgique, c'est compliqué aussi et en Angleterre les études coûtent chers. Les frais de scolarité se situent entre seize mille et trente mille livres en fonction de la filière. Mais, en Hongrie, les coûts sont moindres et se situent entre cinq mille et sept mille euros par an. Le système d'études de médecine en Hongrie est très évolué. La filière informatique est également très évoluée. En outre, les Hongrois sont parmi les meilleurs en Europe dans l'enseignement des techniques agricoles, précisément la pisciculture. La Hongrie est un membre de l'Union européenne, les étudiants bénéficient donc du visa Schengen. Le pays n'a pas de problème de chômage. Les étudiants bénéficient d'un visa de travail et peuvent donc travailler pendant leurs études à raison de vingt heures par semaine. Le diplôme qui est délivré est européen et permet de tra-

vailer dans n'importe quel pays européen si nécessaire.

L.C.K. : Quelles sont les conditions d'éligibilité ?

J.N. : Les conditions sont académiques. Il faut avoir le baccalauréat avec une bonne mention (au moins 65%), avoir une bonne connaissance de l'anglais et réussir au concours. Nous souhaiterions que les bourses soient attribuées aux plus méritants. C'est pour cela qu'au Cameroun, nous allons organiser un concours.

L.C.K. : Quels sont les autres projets sur lesquels vous travaillez ?

J.N. : Actuellement au Cameroun, nous sommes en train de mettre en place un agri-business, via une plantation pilote de trois cents hectares financée à 100% par la diaspora camerounaise, via la Cameroon business Council, un groupe de quinze investisseurs camerounais à Londres. Nous allons y cultiver des produits variés ainsi que faire de l'élevage. Nous allons étudier quel sera le rendement lorsque l'on développe plusieurs activités ou plusieurs cultures dans la même exploitation. Actuellement, nous avons déjà exploité vingt hectares avec la plantation du cacao et du plantain. Le grand challenge dans l'agriculture de masse se situe au niveau de la conservation et de la transformation du produit. C'est dans ces deux phases que se retrouve la valeur ajoutée. Nous développons également un projet de production de cultures à contre-saison. Ce qui génère des défis comme l'irrigation. C'est pour cela que nous avons besoin d'investisseurs étrangers qui savent comment s'y prendre. Nous souhaitons passer à une autre forme ou étape d'agriculture en Afrique.

Propos recueillis par Patrick Ndungidi

## PÊCHE ARTISANALE

## Les pratiquants et autres acteurs encouragés à optimiser le secteur

La cinquième réunion du comité conjoint de coordination du Projet d'étude pour l'amélioration de la chaîne de valeurs des produits halieutiques (Pechval) a pris fin le 14 décembre, à Pointe-Noire, par des décisions salutaires pour les pêcheurs artisans.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Pechval, un Centre d'appui à la pêche artisanale a été construit à Pointe-Noire afin de contribuer à la valorisation des produits halieutiques dans un environnement adéquat. Opérationnel depuis février 2018, il est le premier au Congo. « Le projet de coopération technique de la Jica (Agence japonaise de coopération internationale), mis en œuvre par une équipe de consultants japonais, en étroite collaboration avec le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, est réalisé dans la vision de contribuer à relever les défis à travers la valorisation des produits halieutiques », a dit Korimoto Masaru, représentant résident adjoint de la Jica.

Ce projet constitue un début de solutions aux problèmes qui minent le secteur de la pêche artisanale. « Sur la base de la chaîne d'études de Pechval et des expériences des



La tribune officielle/Adiac

six projets pilotes, nous avons établi le plan directeur pour l'amélioration de la chaîne de valeurs des produits de la pêche artisanale à Pointe-Noire. Il est composé de concepts de base indiquant les lignes de base d'amélioration à chaque étape de la chaîne de valeurs pour la réalisation des concepts de base et d'ajouter une feuille de route indiquant les objectifs à atteindre par les axes du temps et des plans d'action pour les mesures d'amélioration à prendre est en cours », a renchéri Ta-

kahachi Kuniaki, chef de projet.

En effet, les plans d'amélioration (concepts de base et objectifs de développement) prévoient l'élimination de toute contamination des produits halieutiques et évitent la perte de fraîcheur ainsi que la baisse de qualité des produits halieutiques; l'augmentation des qualifiés de produits halieutiques de la pêche artisanale distribués par la réduction des pertes; la mise en place d'un système de soutien à l'organisation des associations des acteurs intervenant dans

la pêche artisanale et l'élargissement ou le renforcement de l'aide financière; le renforcement des fonctions et des systèmes administratifs de la pêche, notamment ceux liés aux mesures prises pour la gestion de la pêche artisanale. Ces concepts de base sont en lien avec les objectifs de développement que sont la fourniture de produits alimentaires halieutiques sûrs et sains à la population congolaise, la stabilisation de la fourniture de ces produits dans le pays, leur augmentation grâce à la capacité de production de la pêche artisanale et à la stabilité de la gestion financière, la gestion durable des ressources halieutiques.

En louant la coopération Congo-Japon, Dieudonné Kissiékioua, conseiller à la Pêche et l'aquaculture du ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, a conclu que ce projet intègre la vision du gouvernement dans le secteur de la pêche qui vise l'amélioration des conditions de travail des acteurs du domaine, leur organisation en coopérative, l'amélioration du système de collecte fiable, l'organisation du dialogue public-privé, la formation des pêcheurs dans les métiers de pêche, le long de toute la filière.

Hervé Brice Mampouya

## LIGUE 1

## L'organisation du championnat incombe désormais à la Linafoot

La compétition a démarré, le week-end dernier, aussi bien à Brazzaville, Pointe-Noire qu'à Dolisie. Le deuxième vice-président de la Ligue nationale de football (Linafoot), Gaétan Victor Oborabassi, explique les changements intervenus.



Gaétan Victor Oborabassi, deuxième vice-président de la Ligue congolaise de football/Adiac

Gaétan Victor Oborabassi a signifié que la particularité actuelle du championnat national de football direct ligue 1 est d'être, à partir de cette année, sous la direction de la Ligue nationale de football qui n'existait plus. La mission d'administrer et d'organiser cette compétition lui a été confiée par la Fédération congolaise de football (Fécofoot). Mise en place en novembre dernier, la structure est dirigée par Charles Otendé suivi de Mamadou Diakité et Gaétan Victor Oborabassi, respectivement premier et deuxième vice-président.

« Résident à Pointe-Noire, on m'a

donc responsabilisé pour donner le coup d'envoi du championnat national ligue 1 dans cette ville. Ainsi, la première journée avait débuté le 9 décembre, marquée par deux rencontres, notamment celle qui a opposé Cheminot à Nico-Nicoye sanctionnée par un

score de 1-0 pour Nico-Nicoye, puis celle qui a mis aux prises La Mancha à V. Club remportée par cette dernière équipe sur un score de 2-0 », a indiqué Gaétan Victor Oborabassi. Le football congolais, a-t-il poursuivi, est mieux organisé présentement, c'est-à-dire que la Fécofoot va désormais s'occuper des Diables

rouges et la Ligue nationale s'occupera essentiellement de l'organisation du championnat national. Cette façon de faire, se convainc-t-il, permettra aux dirigeants de la ligue d'avoir un regard attentif sur l'évolution des joueurs. Ce qui permettra, a-t-il ajouté, d'avoir des Diables rouges nationaux plus performants et efficaces. « Les Congolais doivent s'attendre à une Linafoot plus forte, celle-ci est un chantier qui a déjà prévu où les ouvriers s'abriteront. Ainsi, pour atteindre ce pari, il faut le soutien de l'ensemble des Congolais », a-t-il conclu.

Séverin Ibara

## TENNIS DE TABLE

## Jodel Mounqueté, Chelvy Pena et Gad Ibouendot remportent l'Open de Pointe-Noire

Les trois pongistes se sont illustrés respectivement en catégorie seniors hommes, en cadets et en cadettes, à l'issue du tournoi de la Ligue départementale, organisé le 16 décembre au Lycée Victor-Augagneur, prélude au championnat national de la discipline prévu pour le 23 décembre à Matombi, dans le département du Kouilou.



Une vue de la finale des dames/Adiac

Le tournoi a regroupé vingt-deux pongistes dont cinq filles et dix-sept garçons qui se sont affrontés dans les catégories seniors, cadettes et minimes. L'Open de Pointe-Noire a été organisé dans l'objectif de mettre les athlètes dans l'esprit des compétitions à quelques jours du démarrage du championnat national. Le secrétaire général de la ligue de tennis de table de la ville océane, Taid Nzolamesso, qui a été honoré par la présence du directeur départemental des Sports, Joseph Biangou Ndinga, a déclaré: « Il fallait, pour nous, mettre les enfants en mode compétition à travers cet open afin de les préparer au championnat. Je suis très content parce que, parmi les compétiteurs, certains jeunes se sont fait distinguer; notamment Jodel Mounqueté, Chym Nzolamesso, Gladilin, Chelvy, Osée, Jed et Gad ».

Taid Nzolamesso a souligné quelques difficultés sur le plan organisationnel, notamment le manque de financement. Cependant, il a remercié le directeur départemental de la Pêche, l'unique personnalité qui lui a apporté de l'aide. « Je demande à toutes les sensibilités de la place d'être attentives à notre appel

afin de nous aider à vulgariser le tennis de table qui n'est pas bien connu dans la ville », a-t-il lancé.

À l'issue des confrontations très soutenues, Jodel Mounqueté, Chelvy Pena et Gad Ibouendot se sont distingués comme les meilleurs pongistes de l'Open de Pointe-Noire respectivement en seniors hommes, en cadets et en cadettes. Ils ont reçu des trophées et des enveloppes dont le montant n'a pas été révélé. Les organisateurs ont également récompensé les deux minimes, Jadyse Nzolamesso et Carla Ibouendot, qui ont fait sensation en match d'exhibition. Les deux fillettes ont reçu chacune un trophée pour booster leur engagement et créer en elles une sensibilité de plus.

## Les résultats définitifs

En seniors hommes: 1er Jodel Mounqueté, 2e Djessy Passi, 3e Enock Invarva

En cadets: 1er, Chelvy Pena, 2e Gladilin Tchibouanga, 3e Chym Nzolamesso

En cadettes: 1re Gad Ibouendot, 2e Reve Kouedia-touka, 3e Valencia Taty.

Charlem Léa Legnoki

## LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

## Seule la victoire peut libérer AS Otoho

Après le score à égalité (1-1) concédé au match aller des seizièmes de finale, le 15 décembre au stade Marien-Ngouabi d'Owando, face au Platinum FC du Zimbabwe, le représentant congolais est condamné à l'emporter, dans une semaine, à Harare, pour se faire une place en phase de poules.

L'AS Otoho aura une équation difficile à équilibrer en terre zimbabwéenne, après avoir encaissé un but à domicile. Les poulains d'Alou Badra, qui menaient pourtant au score dès la 18e mn grâce à Mamane Cissé, n'ont pas pu conserver l'avantage. Le buteur zimbabwéen, Lameck Naho, a permis au Platinum FC de revenir au score, trente minutes plus tard. Un but assassin qui complique la tâche à AS Otoho, alors qu'elle a eu suffisamment d'occasions pour plier le match. Ses finisseurs ont manqué d'adresse devant le cadre.

Au match retour à Harare, le représentant congolais doit jouer le va-tout pour s'imposer afin de poursuivre l'aventure. Un match nul de 0-0 qualifierait, en effet, Platinum FC en phase de poules. Par ailleurs, un nul avec buts va renvoyer les deux formations aux prolongations, voire aux tirs au but pour se départager. Platinum FC est une équipe joueuse qui sait poser le ballon au sol. Le club zimbabwéen a

prouvé, au match aller, qu'il a des atouts pour mettre en déroute AS Otoho. Mais le football n'est pas mathématique, disent les spécialistes. Le défi de qualification de l'AS Otoho en terre zimbabwéenne est difficile mais pas impossible. À cette étape de la compétition, comparativement à la saison dernière, AS Otoho a fait mieux en dépassant le tour préliminaire après avoir mis à genou Primeiro d'Angola. C'est pour la première fois que ce club congolais a atteint les seizièmes de cette compétition en deux participations. La précédente saison, après un succès à domicile face au Mouloudia d'Alger 2-0, AS Otoho n'avait pas tenu tête à l'extérieur, disqualifiée sur un lourd score de 0-9. Dans une semaine, la carte de qualification se jouera également à l'extérieur. Les poulains d'Alou Badra, dans une situation inconfortable, ont donc le devoir de faire oublier au public sportif congolais les mauvais souvenirs de leurs rencontres à l'étranger. L'AS Otoho, en effet, n'a pas encore remporté un match à l'extérieur sur les deux disputés, en attendant le troisième qui l'opposera au Platinum FC.

#### Les autres résultats de la Ligue des champions

Samedi 15 décembre  
Wydad Casablanca (Mar)-Diaraf (Sen): 2-1



L'attaquant de l'AS Otoho déséquilibré par la défense zimbabwéenne Kwamy photo

JS Souara (Alg)-Ittihad Tanger: 2-0  
Orlando Pirates (RSA)-African Stars (Nam) 0-0  
Nkana FC (Zam)-Simba SC (Tan): 2-1  
Al Ahly (Egy)-Jimma Aba Jifar (Eth): 2-0  
CS Constantine (Alg)-Vipers (Uga): 1-0  
Stade Malien (Mali)-Asec Mimosas: 0-1  
Al Nars Benghazi (Lby)-Horora AC (Guinée): 3-0

Dimanche 16 décembre  
Gor Mahia (KEN) - Lobi Stars (Nga) : 3-1  
AS Vita Club (RDC) - Bantu (LES) : 4-1  
Mazembe (RDC) - Zesco United (ZAM) : 1-0  
Ahly Benghazi (LBY) - Mamelodi (AFS) : 0-0  
Ismaily (EGY) - Coton Sport (CMR) : 2-0  
Club Africain (TUN) - Al Hilal (SUD) : 3-1

Rominique Makaya

## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

#### Allemagne, 17e journée, 2e division

Sans Sylver Ganvoula, absent, Bochum chute sur le terrain de l'Union Berlin (0-2). Bochum est 8e à 7 longueurs du podium.

Angleterre, 17e journée, 1re division

West Ham remporte son derby à Fulham (2-0). Grady Diangana est entré à la 85e.

#### Angleterre, 22e journée, 3e division

Accrington chute lourdement à Southend United (0-3). Avec Of-frande Zanzala titulaire et remplacé à la 65e.

Défaite également pour Black-pool, à Oxford (0-2), mais sans Christoffer Mafoumbi.

#### Angleterre, 22e journée, 4e division

Christoffer Missilou était titulaire lors de la victoire d'Oldham face à Bury (4-2).

#### Azerbaïdjan, quart de finale aller de la Coupe

Réduits à dix dès la 33e, Sebail et Kévin Koubemba, titulaire, sont battus à Zira (0-1). Match retour mercredi face au dernier du championnat.

Belgique, 19e journée, 1e division  
Zulte-Waregem rechute chez le Standard de Liège (1-4). Titulaire, Marvin Baudry a été expulsé à la 69e. Le Standard menait déjà 4-0.

#### Belgique, 5e journée du tournoi de clôture, 2e division

Roulers l'emporte à Lommel (1-0). Maël Lépicier est entré en jeu à la 85e, pour conserver le score. Dans les rangs d'United, Scott Bitsindou a été averti à la 34e.

L'Union Saint-Gilloise est tenue en échec par Wilrijk (1-1). Remplaçant, Niels Bouékou est entré en jeu à la 71e.

#### Bulgarie, 20e journée, 1re division

Match nul du Chernomorec sur le terrain du Vitosha Bistritsa (1-1). Hugo Konongo était titulaire et est à l'origine de l'ouverture de son équipe : son centre pour Kiki profite finalement à Iliev (20e). Le Chernomorec part en vacances à la 6e place.

#### Danemark, 20e journée, 1re division

Touché à l'épaule lors du match précédent, Emerson Illoy-Ayyet était finalement titularisé samedi lors du déplacement à Randers. Averti à la 25e, il ne peut empêcher la défaite de Vejle (0-2). Treizième du classement, le promu reprendra la compétition le 10 février.

#### Ecosse, 18e journée, 1re division

Privé de Clevid Dikamona, sorti sur blessure à la 26e, Heart of Midlothian s'écroule en encaissant 5 buts en 14 minutes sur le terrain de Livingston (0-5). L'international congolais souffre d'un claquage au quadriceps. Le FC Dundee chute à Kilmarnock (1-3). Sans Kharl Madianga, blessé.

#### Ecosse, 17e journée, 2e division

Dundee United prend un point à Inverness Caledonian (1-1). Sans Yannick Loemba.

#### Espagne, 18e journée, 2e division

Sans Merveil Ndockyt, non retenu, Majorque est défait à Gijon (0-1).

#### Espagne, 17e journée, 3e division, groupe 3

Yhoan Andzouana était titulaire lors de la victoire de Peralada face à Castellon (2-1). Averti à la 69e et remplacé à la 79e. La réserve de Girona est 18e, à deux points du premier non relégué.

#### Espagne, 17e journée, 3e division, groupe 4

Linense poursuit sa série en battant la réserve de Grenade (1-0). Et reste au contact du podium (4e avec 3 longueurs de retard sur le leader). Baron Kibamba était titulaire au sein de la défense à trois du Balompédica.

#### Israël, 14e journée, 1re division

Le Bnei Yehuda bat Ashdod 2-0. Mavis Tchibota a joué l'intégralité du match. Son équipe reste en deuxième position avec 3 points d'avance sur le 3e.

#### France (Ligue 2, 17e journée)

Pour le 3e match consécutif, Dylan Saint-Louis a débuté sur le banc lors du succès du Paris FC à Grenoble (1-0). Entré à la 74e alors que le score était acquis. Pas de vainqueur entre Nancy et Troyes (1-1). Et pas de Congolais non plus sur la feuille de match : Badila, convalescent, Maboulou et Bassouamina, non retenus chez les Lorrains, Poaty et Tchimbembé non convoqués chez les Aubois. Rappelons que Randi

Goteni a été prêté cette semaine à Dunkerque.

Orléans avait-il déjà la tête au match face au PSG de mercredi prochain ? Toujours est-il que l'USO a encore perdu à domicile, face à l'AC Ajaccio (1-3). Avec Durel Avounou titulaire et remplacé à la 70e.

Seul Congolais retenu, Fernand Mayembo est entré à la 87e lors du match nul du Havre chez le Gazélec (1-1). Alan Dzabana et Bevic Moussiti Oko n'étaient pas dans le groupe.

Junior Etou a joué 60 minutes lors du naufrage de Béziers à Brest (0-3). Les Bretons ne menaient que d'un but lors de la sortie du Congolais.

Au classement, le Paris FC est 6e avec 31 points, suivi de Troyes (8e avec 27 points), Le Havre (9e avec 29 points), Orléans (11e avec 23 points), Béziers (16e avec 18 points) et Nancy. Les Lorrains, avec 13 points, sont 19e et avant-derniers, à quatre longueurs du premier non relégué.

#### Israël, 15e journée, 2e division

Romarc Etou était titulaire lors du succès du Beitar Tel Aviv face à Ramat Gan (1-0).

Carton du Petah Tikva d'Yves Pambou, titulaire, face à Marmorek (3-0).

Sanctionnée de 11 points de pénalité en début de saison, l'équipe de Pambou Loembet reste engluée en bas de tableau (15e avec 9 points), tandis que le Beitar est 6e avec 22 points.

#### Malte, 13e journée, 1re division

Sans Prince Mambouana, absent, Gzira bat St-Andrews (1-0) et reprend provisoirement la première place.

#### Pays-Bas, 18e journée, 2e division

Cambuur s'incline à domicile face à Twente (0-1). Avec David Sambissa titulaire au poste de latéral gauche.

#### Portugal, 13e journée, 2e division

Covhila partage les points avec Arouca (2-2). Titulaire, Gaius Makouta a été remplacé à la 79e. Roumanie, 20e journée, 1Re division

Hermannstadt l'emporte sur la pelouse du Gas Metan Medias (2-0). Avec Juhvel Tsounou titulaire.

L'Astra Giurgiu rapporte un point de Voluntarii (1-1). Sans Dylan Bahamboula, resté sur le banc. L'Astra est 6e avec 28 points, devant Hermannstadt, 8e avec 25 points.

#### Suisse, 18e journée, 2e division

Lausanne s'impose 2-0 à Wil. Igor Nganga, titulaire, et ses coéquipiers restent à 7 longueurs du leader, le Servette.

#### Turquie, 16e journée, 1re division

Delvin Ndinga, titulaire, et Sivasspor battent Ankaragücü 4-0. De retour de blessure, Thievy Bifouma était titulaire et a été averti à la 87e. Sivasspor est 9e avec 24 points, devant Ankaragücü, 11e avec 20 points.

Camille Delourme